

## ARRETÉ :

AR\_005\_2022

### **Arrêté de circulation - Egarande - SADE CGTH DR de Lyon**

Le Maire :

Le Maire d'Estivareilles,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2212-1 et suivants ainsi que l'article L 2213-1 et suivants,
- Vu le Code de la route,
- Considérant que pour les travaux de renouvellement de canalisation AEP pour le Syndicat des Eaux du Haut Forez, il convient de réglementer la circulation. Date prévue de début de chantier le 14 mars 2022 pour une durée de 90 jours calendaires.
- Vu la demande de l'entreprise SADE CGTH DR de Lyon, TSA 70011 69134 DARDILLY, représenté par Monsieur BASSON Sébastien.

## **ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> : Pendant la période du 14 mars 2022 au 12 juin 2022, sur la commune d'Estivareilles au lieu dit Egarande, la circulation sera fermées dans les deux sens de circulation pour les besoins de l'entreprise SADE CGTH DR de Lyon, TSA 70011 69134 DARDILLY, représenté par Monsieur BASSON Sébastien, pour les travaux indiqués ci-dessus.  
Date prévu de début des travaux **14 mars 2022 au 12 juin 2022.**

Article 2 : Une signalisation appropriée sera mise en place sous la responsabilité de l'entreprise mentionnée afin de délimiter le périmètre de sécurité lors des travaux projetés. L'entreprise devra prendre toutes mesures pour assurer la sécurité des personnes et devra souscrire toute assurance réglementaire.

Article 3 : En cas de retard dans l'exécution des travaux pour une raison non prévisible, la réglementation ci-dessus établie sera maintenue au-delà de la date fixée à l'article 1 (dans un délai maximum d'une semaine) et la signalisation précitée demeurera en place.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché sur les lieux par l'entreprise SADE CGTH, ainsi qu'à l'affichage municipal d'Estivareilles.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Brigade Territoriale de Saint Bonnet le Château
- l'entreprise ADE CGTH DR de Lyon, TSA 70011 69134 DARDILLY.

Fait à Estivareilles,  
le 10 Mars 2022  
Le Maire, Pierre BARTHELEMY



Le 10/03/2022

Pour extrait certifié conforme